



## **ETUDE DE PERIMETRE D'EPANDAGE DES BOUES DES LAGUNES DE GENÊTS**

### **Station d'épuration par lagunage de GENÊTS**

**CAMSM Normandie  
(Manche)**

# ANNEXES



- ANNEXE 1 :** Bathymétrie et Analyse des boues 2023 - Genêts
- ANNEXE 2 :** Inventaire des Zones Naturelles (ZNIEFF et Natura 2000)
- ANNEXE 3 :** Formulaire d'incidence NATURA 2000
- ANNEXE 4 :** Conventions d'épandage
- ANNEXE 5 :** Bilans de fertilisation
- ANNEXE 6 :** Bulletins d'analyses de sols
- ANNEXE 7 :** Documents Cartographiques
- ANNEXE 8 :** Fichiers parcellaires
- ANNEXE 9 :** Plannings Prévisionnels d'épandage

**ANNEXE 3 :**  
**FORMULAIRES D'INCIDENCE NATURA 2000**

 <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  BASSE-NORMANDIE</p>	<p><b>FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000</b> Version du 3 mars 2011</p>	
---	--	---

**AVERTISSEMENT PREALABLE** : ce formulaire n'est pas adapté aux programmes, plans ou projets qui sont soumis à étude d'impact, notice d'impact ou autre rapport environnemental. La démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 est à mener dans le cadre de ces procédures et fait l'objet d'un rapport en conformité avec les dispositions propres à chacune d'elle (exemple : étude d'impact ICPE, dossier loi sur l'eau...).

De même, un formulaire-type existe également pour les organisateurs de manifestations sportives soumis désormais au régime d'évaluation des incidences. Celui-ci est disponible sur le site internet de la DREAL de Basse Normandie : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr) , rubrique "biodiversité"

#### **A quoi sert ce formulaire ?**

*Les projets qui ont lieu dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur la biodiversité qui a justifié leur désignation.*

*Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Quels sont les points-clés de mon projet sur lesquels l'administration portera son attention ?*

*Ce formulaire est avant tout destiné aux porteurs de projets qui estiment pouvoir démontrer simplement à l'administration l'absence d'incidence prévisible de leur projet sur un site Natura 2000. On entend ici par "projet" l'ensemble des documents de planification, les projets, les manifestations sportives, les travaux... soumis réglementairement à évaluation d'incidences. Le formulaire permet, par une comparaison entre le projet et les enjeux du site Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur un site Natura 2000 et de s'affranchir d'une étude approfondie s'il peut être démontré par ce formulaire l'absence d'incidence.*

#### **Par qui ce formulaire doit-il être renseigné ?**

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, avec les informations qui lui sont accessibles. Vous trouverez des adresses utiles en page 8 pour vous aider. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

*Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence, après évaluation des impacts et présentation d'un argumentaire étayé en ce sens*

#### **Pour qui ?**

*Une fois complété, ce formulaire doit être fourni au **service administratif instruisant le projet** pour lui permettre de poursuivre l'instruction de la demande d'autorisation.*

**!/ \** Joindre **obligatoirement** une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) sur une carte au 1/25 000e, un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.). Le cas échéant, joindre une carte illustrant l'étendue géographique du territoire sur lequel les incidences peuvent se faire sentir.

**Coordonnées du porteur de projet :**

Intitulé du projet : **Epandage des boues des lagunes de GENÊTS**

Nom du demandeur : **Communauté d'Agglomération du Mont Saint Michel Normandie**

Pour le compte de : **CAMSMN**

Commune(s) et département(s) concernés par le projet : **38 communes de la Manche (cf. plan d'épandage)**

Adresse du demandeur : **1 Rue du Général Ruel – BP540**

**50305 AVRANCHES**

Téléphone : **02 33 89 67 00** Fax : ../

Email : [Karine.dupays@msm-normandie.fr](mailto:Karine.dupays@msm-normandie.fr)

## 1. Description du projet

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

### a. Nature du projet

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

**Epandage des boues issues de la station d'épuration par lagunage naturel de GENÊTS en charge du traitement des eaux usées.**

**L'innocuité des boues est détaillée dans le dossier de plan d'épandage**

### b. Localisation et cartographie

Département : **MANCHE**

Commune(s) : **6 communes de la Manche : BACILLY, DRAGEY-RONTHON, GENÊTS, MARCEY-LES-GREVES, SAINT-JEAN-LE-THOMAS et VAINS**

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 :  Oui  **Non**

**Nom du site : BAIE DU MONT SAINT MICHEL code FR2500077**

Nom du site : code FR25.

**Hors site Natura 2000**  A quelle distance ?

**A 280 m (m) du site (nom) : .Baie du Mont Saint Michel**

**A (m ou km) du site (nom) : .**

### c. Etendue du projet

**Emprise au sol du projet : 97.36**

**( ha)**

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m<sup>2</sup>

1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)

100 à 1 000 m<sup>2</sup>

> 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Emprise linéaire en phase chantier : **0.**

**( m / km)**

- Emprise linéaire en phase d'exploitation ou de fonctionnement : **0**

**( m / km)**

*Préciser si le projet comportera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.*

*Pour les manifestations sportives : décrire les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

**Néant**

### d. Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Projet, manifestation :  **diurne** /  nocturne

- Durée précise si connue : **8 à 12**

**(jours / an)**

ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :

(de tel mois à tel mois)

ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

**Printemps**

Automne

**Eté**

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

**autre (préciser) : PONCTUEL (printemps 2024 avec possibilité en été 2024 si curage de la totalité des boues au printemps non réalisé)**

### e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

#### Aucun rejet dans le milieu naturel

### f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

## 2. Caractérisation de la zone d'influence du projet

La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Émission de poussières, de vibrations
- Pollutions chimiques
- Réalisation de pistes de chantier, circulation
- Réalisation de parkings, de stationnements
- gestion et circulation du public
- Rupture de corridors écologiques
- Perturbation d'une espèce
- Bruits

**Autres incidences Aucune incidence**

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE NORMANDIE

**3. Milieux naturels et espèces Natura 2000**

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet.

Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNÉS :

	<b>TYPE DE VÉGÉTATION (Habitats naturels)</b>	<b>Composition du site</b>	<b>Commentaire sur l'incidence du projet</b>
<b>Milieux ouverts</b>	<b>Prairies naturelles</b>		
	<b>Prés maigres</b>		
	<b>Landes sèches</b>		
	<b>Haies</b>		
	<b>Arbres têtards</b>		
	<b>Autres :</b>		
<b>Milieux forestiers</b>	<b>Forêt de feuillus</b>	1%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Landes boisées</b>		
	<b>Autres : Forêts mixte</b>		
<b>Milieux rocheux</b>	<b>Falaises, escarpements</b>	1%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Affleurements rocheux</b>		
	<b>Eboulis</b>		
	<b>Cavité à chauve-souris</b>		
	<b>Autre :</b>		
<b>Milieux humides et aquatiques</b>	<b>Marais</b>	1%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Landes humides</b>		
	<b>Mares</b>	1%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Fossés</b>		
	<b>Cours d'eau</b>		
	<b>Herbiers aquatiques</b>		
	<b>Etangs</b>		
	<b>Tourbières</b>		
	<b>Gravières</b>		
	<b>Prairies humides</b>		
	<b>Autre :</b>		
<b>Milieux littoraux et marins</b>	<b>Falaises</b>		
	<b>Récifs</b>		
	<b>Herbiers de zostères</b>		
	<b>Plages et bancs de sable</b>	1%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Dunes</b>		
	<b>Prés salés</b>	5%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Lagunes</b>		
	<b>Autres : Estuaire, vasières</b>	45%	Zone non concernée par les épandages
<b>Autre type de milieu</b>	<b>Mer, bras de mer</b>	45%	Zone non concernée par les épandages



LISTE DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNÉES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes  
(consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

<b>GROUPE D'ESPÈCES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Commentaires sur l'incidence du projet</b>
<b>Plantes</b>	Oscille des rochers	Aucune incidence
<b>Mollusques</b>		
<b>Crustacés</b>		
<b>Insectes</b>	Ecaille chinées	Aucune incidence
	Lucarne cerf volant	Aucune incidence
<b>Poissons</b>	Alose et grande alose	Aucune incidence
	Lamproie de Planer, rivière et marine	Aucune incidence
	Saumon atlantique	Aucune incidence
<b>Amphibiens, reptiles</b>		
<b>Oiseaux</b>		
<b>Mammifères</b>	Grand dauphin	Aucune incidence
	Marsouin	Aucune incidence
	Phoque gris et veau marin	Aucune incidence

**A noter que les populations de Grand Dauphin et de Phoque veau marin recensées sur le site en font une zone remarquable et importante pour ces 2 espèces (2 à 15 % de la population nationale).**

**Les épandages auront lieu hors zone Natura 2000 et n'auront aucune incidence sur les espèces protégées présentes.**

#### 4.Incidences du projet

*Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.*

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

**Epandage des boues de la station d'épuration de GENÊTS sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.**

**L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel :  Oui  Non

---

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) :

**Epandage des boues de la station d'épuration de GENÊTS sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.**

**L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce :

Oui  Non

---

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration...):

**Epandage des boues de la station d'épuration de GENÊTS sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.**

**L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces :  Oui  Non

## 5. Conclusion

**Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.**

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*  
- un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.  
- une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

**NON** : ce formulaire accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

**OUI** : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A (lieu) : **Dol de Bretagne**  
Le (date) : **24/10/2023**

Nom, fonction et signature : **Pillevesse Michaël**  
**Ingénieur d'études**



### Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

**Informations de base :**

Site Internet [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

**Informations sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000**

Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

**Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie, Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 :**

Site Internet de la DREAL : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr)

**Carte des sites Natura 2000**



Site de cartographie en ligne de la DREAL ( **C ARMEN**, onglet **Patrimoine naturel**) :

**Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données) :**

Site du Muséum d'Histoire Naturelle <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

**Conseils et expertise pour chaque site :**

Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.

 <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  BASSE-NORMANDIE</p>	<p><b>FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000</b> Version du 3 mars 2011</p>	 <p>NATURA 2000</p>
---	--	--

**AVERTISSEMENT PREALABLE** : ce formulaire n'est pas adapté aux programmes, plans ou projets qui sont soumis à étude d'impact, notice d'impact ou autre rapport environnemental. La démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 est à mener dans le cadre de ces procédures et fait l'objet d'un rapport en conformité avec les dispositions propres à chacune d'elle (exemple : étude d'impact ICPE, dossier loi sur l'eau...).

De même, un formulaire-type existe également pour les organisateurs de manifestations sportives soumis désormais au régime d'évaluation des incidences. Celui-ci est disponible sur le site internet de la DREAL de Basse Normandie : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr) , rubrique "biodiversité"

#### **A quoi sert ce formulaire ?**

*Les projets qui ont lieu dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur la biodiversité qui a justifié leur désignation.*

*Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Quels sont les points-clés de mon projet sur lesquels l'administration portera son attention ?*

*Ce formulaire est avant tout destiné aux porteurs de projets qui estiment pouvoir démontrer simplement à l'administration l'absence d'incidence prévisible de leur projet sur un site Natura 2000. **On entend ici par "projet" l'ensemble des documents de planification, les projets, les manifestations sportives, les travaux... soumis réglementairement à évaluation d'incidences.** Le formulaire permet, par une comparaison entre le projet et les enjeux du site Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur un site Natura 2000 et de s'affranchir d'une étude approfondie s'il peut être démontré par ce formulaire l'absence d'incidence.*

#### **Par qui ce formulaire doit-il être renseigné ?**

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, avec les informations qui lui sont accessibles. Vous trouverez des adresses utiles en page 8 pour vous aider. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

*Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence, après évaluation des impacts et présentation d'un argumentaire étayé en ce sens*

#### **Pour qui ?**

*Une fois complété, ce formulaire doit être fourni au **service administratif instruisant le projet** pour lui permettre de poursuivre l'instruction de la demande d'autorisation.*

**!!** Joindre **obligatoirement** une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) sur une carte au 1/25 000e, un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.). Le cas échéant, joindre une carte illustrant l'étendue géographique du territoire sur lequel les incidences peuvent se faire sentir.

**Coordonnées du porteur de projet :**

Intitulé du projet : **Epandage des boues des lagunes de GENÊTS**

Nom du demandeur : **Communauté d'Agglomération du Mt Saint Michel/Normandie (Manche)**

Pour le compte de : **CAMSMN**

Commune(s) et département(s) concernés par le projet : **38 communes de la Manche (cf. plan d'épandage)**

Adresse du demandeur : **1 Rue du Général Huet  
50 300 AVRANCHES**

Téléphone : **02 33 89 67 00** Fax : .. /

Email : [karine.dupays@msm-normandie.fr](mailto:karine.dupays@msm-normandie.fr)

## 1. Description du projet

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

### a. Nature du projet

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

**Epandage des boues issues de la station d'épuration par lagunage naturel de GENÊTS en charge du traitement des eaux usées.  
L'innocuité des boues est détaillée dans le dossier de plan d'épandage**

### b. Localisation et cartographie

Département : **MANCHE**

Commune(s) : **6 communes de la Manche : BACILLY, DRAGEY-RONTHON, GENÊTS, MARCEY-LES-GREVES, SAINT-JEAN-LE-THOMAS et VAINS**

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 :  Oui  **Non**

**Nom du site : BAIE DU MONT SAINT MICHEL code FR2510048**

Nom du site : code FR25.

**Hors site Natura 2000**  A quelle distance ?

**A 1 360 m (m) du site (nom) : .Baie du Mont Saint Michel**

**A (m ou km) du site (nom) : .**

### c. Etendue du projet

**Emprise au sol du projet : 97.36**

**( ha)**

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m<sup>2</sup>

1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)

100 à 1 000 m<sup>2</sup>

> 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Emprise linéaire en phase chantier : **0.**

**( m / km)**

- Emprise linéaire en phase d'exploitation ou de fonctionnement : **0**

**( m / km)**

*Préciser si le projet comportera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.*

*Pour les manifestations sportives : décrire les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

**Néant**

### d. Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Projet, manifestation :  **diurne** /  nocturne

- Durée précise si connue : **8 à 12**

**(jours / an)**

ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :

(de tel mois à tel mois)

ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

**Printemps**

Automne

**Eté**

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

**autre (préciser) : PONCTUEL (printemps 2024 avec possibilité en été 2024 si curage de la totalité des boues au printemps non réalisé)**

### e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

#### Aucun rejet dans le milieu naturel

### f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 €           | <input checked="" type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input type="checkbox"/> > à 100 000 €                      |

## 2. Caractérisation de la zone d'influence du projet

La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Émission de poussières, de vibrations
- Pollutions chimiques
- Réalisation de pistes de chantier, circulation
- Réalisation de parkings, de stationnements
- gestion et circulation du public
- Rupture de corridors écologiques
- Perturbation d'une espèce
- Bruits
- Autres incidences : Aucune incidence**

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE NORMANDIE

**3. Milieux naturels et espèces Natura 2000**

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet.

Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNÉS :

	<b>TYPE DE VEGETATION (Habitats naturels)</b>	<b>Composition du site</b>	<b>Commentaire sur l'incidence du projet</b>
<b>Milieux ouverts</b>	<b>Prairies naturelles</b>		
	<b>Prés maigres</b>		
	<b>Landes sèches</b>		
	<b>Haies</b>		
	<b>Arbres têtards</b>		
	<b>Autres : terres arables</b>	8%	Zone non concernée par les épandages
<b>Milieux forestiers</b>	<b>Forêt de feuillus</b>		
	<b>Landes boisées</b>		
	<b>Autres : Forêts mixte</b>		
<b>Milieux rocheux</b>	<b>Falaises, escarpements</b>	3%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Affleurements rocheux</b>		
	<b>Eboulis</b>		
	<b>Cavité à chauve-souris</b>		
	<b>Autre :</b>		
<b>Milieux humides et aquatiques</b>	<b>Marais</b>	1%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Landes humides</b>		
	<b>Mares</b>		
	<b>Fossés</b>		
	<b>Cours d'eau</b>	5%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Herbiers aquatiques</b>		
	<b>Etangs</b>		
	<b>Tourbières</b>		
	<b>Gravières</b>		
	<b>Prairies humides</b>	10%	Zone non concernée par les épandages
<b>Autre :</b>			
<b>Milieux littoraux et marins</b>	<b>Falaises</b>		
	<b>Récifs</b>		
	<b>Herbiers de zostères</b>		
	<b>Plages et bancs de sable</b>	3%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Dunes</b>		
	<b>Prés salés</b>	15%	Zone non concernée par les épandages
	<b>Lagunes</b>		
<b>Autres : Estuaire, vasières</b>	30%	Zone non concernée par les épandages	
<b>Autre type de milieu</b>	<b>Mer, bras de mer</b>	25%	Zone non concernée par les épandages



LISTE DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNÉES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes  
(consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

<b>GROUPE D'ESPÈCES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Commentaires sur l'incidence du projet</b>
<b>Plantes</b>		
<b>Mollusques</b>		
<b>Crustacés</b>		
<b>Insectes</b>		
<b>Poissons</b>		
<b>Amphibiens, reptiles</b>		
<b>Oiseaux</b>	49 espèces dont 24 espèces faisant l'objet de conservation spéciale	Aucune incidence
<b>Mammifères</b>		

**Les épandages auront lieu hors zone Natura 2000 et n'auront aucune incidence sur les espèces protégées présentes.**

#### 4.Incidences du projet

*Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.*

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

**Epandage des boues de la station d'épuration de GENÊTS sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.**

**L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel :  Oui  Non

---

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) :

**Epandage des boues de la station d'épuration de GENÊTS sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.**

**L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce :

Oui  Non

---

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration...):

**Epandage des boues de la station d'épuration de GENÊTS sur des parcelles agricoles régulièrement cultivées et ne présentant aucune faune ni flore spécifique.**

**L'épandage est réalisé en respectant les règles de fertilisation pour éviter tout impact.**

En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces :  Oui  Non

## 5. Conclusion

**Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.**

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*  
- *un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.*  
- *une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.*

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

**NON** : ce formulaire accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

**OUI** : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A (lieu) : **Dol de Bretagne**  
Le (date) : **24/10/2023**

Nom, fonction et signature : **Pillevesse Michaël**  
**Ingénieur d'études**



### Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

**Informations de base :**

Site Internet [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

**Informations sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000**

Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

**Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie, Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 :**

Site Internet de la DREAL : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr)

**Carte des sites Natura 2000**

Site de cartographie en ligne de la DREAL ( **C ARMEN**, onglet **Patrimoine naturel**) :

**Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données) :**

Site du Muséum d'Histoire Naturelle <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

**Conseils et expertise pour chaque site :**

Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.